

Compte rendu de la réunion de l'Assemblée Générale de la Maison de l'Enfance du 3^{ème} Est

Le 28 mars 2023 à 18h30
Dans les locaux de la Maison de l'Enfance

Ordre du jour :

1. Présentation de la structure
2. Rapport Moral de la Présidente
3. Rapport Financier de la Trésorière
4. Rapport du Commissaire aux Comptes
 - 4.1. Approbation des comptes 2022
 - 4.2. Approbation du budget prévisionnel 2023
5. Vote de l'adhésion 2024
6. Rapport d'Activité préparé par l'équipe
7. Projets / études en cours
8. Election du Conseil d'Administration
9. Echange avec les adhérents

Nombre d'adhérents en 2022 : 396 familles + 1 membre coopté et 2 membres d'associations
= 397 au total.

Présents à cette Assemblée Générale : 31 personnes dont adhérents ou membres cooptés (21), salariés (6), bénévoles de l'association "Lire et faire lire" dans le cadre du « Coup de Pouce » (2), invitées (2),

36 pouvoirs dont 36 attribués = Total : 57 membres avec voix délibérative, présents ou représentés.

Quorum atteint (Quorum = 1/10^{ème} au moins de ses membres, présents ou représentés),
l'Assemblée Générale peut siéger.

1. Présentation de la structure

L'organigramme ainsi que les différentes activités sont présentés de manière succincte par la présidente. Voir le diaporama.

2. Rapport Moral de la Présidente

L'année 2022 a été, comme les précédentes et sur plusieurs aspects, riche à la maison de l'enfance.

L'année 2022 peut être considérée comme l'année de "retour à la normal" à la suite de la pandémie qui a fortement marqué l'organisation des activités autour de la petite enfance. Je tiens à remercier et saluer l'intégralité des équipes de la maison de l'enfance qui se sont investies massivement pour permettre de continuer à fournir à nos enfants un accueil de qualité malgré les nombreux changements tout au long de l'année.

Tout d'abord, du point de vue de nos activités, nous avons lors de cette année poursuivi le développement du pôle parentalité. L'atelier du soir "Play english" a été relancé, ainsi que la mise en place de l'atelier robotique, récemment renouvelé avec un nouveau partenaire. Ces activités ont été accueillies très positivement et ont eu, et continuent d'avoir, un franc succès auprès des enfants et des parents.

Cette année 2022 a également été marquée du point de vue organisationnel par la démission de 5 membres sur 6 du précédent bureau ainsi que 2 administrateurs. Cela a impliqué un changement de gouvernance anticipée au mois de novembre avec un bureau réduit à 3 membres. Ceci explique ma présence devant vous aujourd'hui en tant que Présidente. Ainsi que mon souhait de poursuivre cette reprise pour l'année à venir pour permettre à la Maison de l'enfance de stabiliser ses activités et renforcer le socle solide bâti les années passées pour continuer de se tourner activement vers l'avenir.

La précédente équipe a mis en place énormément de choses lors de son mandat et son dynamisme a permis de développer diverses activités ces dernières années. Nous tenons à remercier leur engagement fort dans le développement des activités de la maison de l'enfance.

Un nouveau chapitre s'ouvre pour la maison de l'enfance et les projets ne manquent pas : projet associatif à refondre et poursuivre pour les années à venir, partenariat avec la BDS, révisions des documents légaux de l'association. Autant de projets auxquels vous pouvez contribuer en vous engageant auprès du Conseil d'Administration. Je me réjouis du renouvellement à venir, chacun apportant sa contribution, un nouveau regard et de nouvelles expériences sur les sujets abordés au sein des conseils d'administration.

C'est avec enthousiasme et espoir que cette nouvelle page va s'écrire, dans la continuité des précédentes. Je remercie encore les membres bénévoles du conseil d'administration ainsi que les bénévoles du coup de pouce et les salariés pour leur engagement au sein de notre structure et leur bienveillance. Je remercie également notre commissaire aux comptes, la Ville de Lyon pour son soutien et sa présence ce soir ainsi que tous nos partenaires. Merci à tous les adhérents de votre présence également ainsi qu'à tous ceux qui se sont fait représenter.

Je vous remercie au nom du conseil d'administration pour votre écoute et votre soutien et sollicite l'approbation de ce rapport moral.

Vote du rapport moral		
Le rapport moral est soumis à l'approbation des membres présents/représentés.		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
56	0	1
Rapport moral approuvé à 56 voix pour des membres présents et représentés. A 0 voix contre et 1 abstention		

3. Rapport Financier de la Trésorière

Le rapport financier (en pièce jointe) est présenté par la trésorière.

Des précisions sont apportées sur les différences entre le déficit présenté dans le budget prévision 2022 et celui indiqué dans le compte de résultat 2022

Entre autres, la subvention versée par la Ville de Lyon, pour l'année 2022, est de 20 000 € en moins que ce qui était prévu.

Suite à une question concernant ce versement, Mme Récamier, intervient pour donner des précisions.

Les subventions de la ville sont données en 2 fois. Un montant est versé en début d'année, et un solde en fin d'année. Les 20 000 € correspondent au second versement.

Elle indique que cette somme n'a pas été versée en 2022 car la Maison de l'Enfance a une réserve d'argent importante qui lui permet de combler ses déficits actuels.

Il est demandé sur quelle base de calcul, la subvention est-elle versée.

Le calcul en question prend en compte un certain nombre de critères et est complexe. Le personnel technique de la mairie est plus à même de répondre à cette question.

Une autre précision est apportée concernant les fluides. En effet, ceux-ci sont pris en charge directement par la ville de Lyon, car le bâtiment le PolygOne est un bâtiment mutualisé (utilisé par différentes entités : école Meynis, Maison de l'Enfance).

4. Rapport du Commissaire aux Comptes

Mme Romain, Commissaire aux Comptes, revient sur les provisions faites sur les départs à la retraite, qui expliquent une partie du déficit en 2022. En effet, le mode de calcul des indemnités de départ à la retraite a changé et l'expérience fin 2022 d'un départ à la retraite a permis d'approfondir ce sujet et d'adapter en conséquence les provisions. Il est néanmoins noté que concernant ces éléments des changements peuvent de nouveau survenir étant donné les actualités politiques et législatives.

Elle indique également que l'association a bien des réserves mais celles-ci diminuent car les budgets sont déficitaires.

Il faut donc rester vigilant sur la gestion de la trésorerie.

4.1. Approbation des comptes 2022

Présentation des bilans et compte de résultat 2022.

Le compte de résultat comporte un déficit de 45 487,93 €

Approbation des comptes		
Les comptes 2022 sont soumis à l'approbation des membres présents/représentés.		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
56	0	1
Compte 2022 approuvés à 56 voix des membres présents et représentés. 0 voix contre et 1 abstention		

L'exercice 2022 de ce compte de résultat est affecté en report à nouveau.

4.2. Approbation du budget prévisionnel 2023

Présentation du budget prévisionnel 2023 et explications du déficit prévisionnel annoncé de 46 558,89 €

Approbation du budget prévisionnel		
Le budget prévisionnel 2023 est soumis à l'approbation des membres présents/représentés.		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
55	1	1
Budget prévisionnel approuvé à 55 voix des membres présents et représentés. 1 voix contre, 1 abstention		

Renouvellement pour 6 ans du mandat de la société :

"SARL ROMAIN EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT" en tant que commissaire aux comptes titulaire pour la validation des comptes de l'association.

Mme Anne-Marie ROMAIN : commissaire aux comptes suppléante.

Le renouvellement est approuvé à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes		
Les comptes 2022 sont soumis à l'approbation des membres présents/représentés.		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
56	0	1
Le renouvellement du Commissaire aux Comptes est approuvé à 56 voix des membres présents et représentés. 0 voix contre, 1 abstention		

5. Vote de l'adhésion 2024

Il est proposé aux membres de l'association de voter le montant de l'adhésion familiale pour 2024 :

- ✓ Maintien de l'adhésion annuelle à 16 €
- ✓ Maintien de l'adhésion partielle (de sept. à décembre pour l'activité « Coup de Pouce ») à 5 €
- ✓ Maintien de l'adhésion annuelle pour les Associations et les membres cooptés à 1 €

En l'absence de changement du montant des adhésions, aucune résolution n'est proposée au vote.

6. Rapport d'Activité préparé par l'équipe

Ce sont les salariés de la Maison de l'Enfance qui présentent cette partie :
Les faits marquants de l'année : Sophie

Les mercredis : Andrée

Les vacances : Marion

Les stages : Sophie

Les séjours : Marcos

A la suite d'une question, il est précisé que les animateurs qui accompagnent le séjour sont souvent choisis parmi ceux du mercredi.

Les ateliers du soir : Sophie

Concernant l'atelier Robotique, un nouveau prestataire est en place pour 2023.

Le coup de pouce : Andrée

Le secteur famille : Andrée

En 2022, certaines sorties n'ont pas pu avoir lieu par manque de chauffeurs de car.

Le relais petit enfance (RPE) : Laurence

Les détails des informations sont disponibles dans le diaporama.

7. Projets / études en cours

7.1 Partenariat avec la boutique des sciences

Depuis le 1er février 2023, la Maison de l'enfance accueille une stagiaire en sociologie en partenariat avec L'université Lyon 2 et la Boutique des Sciences, Lise Giacomelli.

Cette dernière sera présente jusqu'au 31 juillet pour son stage dont l'intitulé est "La mixité d'une association dédiée à l'enfance et aux familles à l'épreuve de l'évolution démographique d'un quartier."

Le but de son travail est de fournir une analyse de l'évolution démographique du quartier et de comprendre la difficulté de la Maison de l'enfance à toucher des publics cibles de sa mission sociale et d'éducation populaire.

Lise produira un mémoire universitaire en rendu académique mais fournira également une version plus synthétique à destinations des adhérents et des parties prenantes.

Il est possible qu'une réunion de "rendu" soit organisée à laquelle les parents seront invités.

7.2 Projet associatif

En 2018, le conseil d'administration a travaillé sur un projet associatif pour la période 2019-2023. La crise sanitaire a eu des répercussions fortes sur certains points de ce projet associatif mais malgré tout certains objectifs ont pu être atteints avec succès.

La période couverte par ce projet associatif arrivant à son terme, c'est l'occasion pour la nouvelle équipe en place après cette assemblée générale de travailler de nouveau sur un projet associatif pour les prochaines années. Le but est de fixer des axes de travail à la fois réalistes et ambitieux pour du court et du moyen terme. Les parents adhérents, s'ils ont des idées, même sans être au conseil d'administration sont invités à les partager avec le personnel de la Me3e.

7.3 Révision des statuts et du règlement intérieur

Les documents régissant la vie associative datent respectivement de 2014 (statuts) et 2017 (règlement intérieur). Ces derniers contiennent certains éléments obsolètes et méritent une mise à jour. Ce travail sera mené par le conseil d'administration mais une fois les modifications choisies, ces dernières devront être votées lors d'une Assemblée générale extraordinaire (AGE) dédiée. Ainsi il est fort probable que les membres adhérents soient de nouveau sollicités cette année pour une AGE. Une mobilisation comme pour cette assemblée générale ordinaire est attendue afin de permettre la validité du quorum. Toute compétence ou suggestion que des adhérents souhaitent porter à connaissance du conseil d'administration sont les bienvenues.

8. Election du Conseil d'Administration

Il y a 5 sièges à pourvoir dans le 1er collège (14 membres max)

M CHARRET Guillaume se présente :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
57	0	0

Mme LECORDIER Lynda se présente :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
57	0	0

M Julien FROMENT se présente :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
57	0	0

Mme LE MAREC Charlotte se présente :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
57	0	0

M MILLAUD Aurélien se présente :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
44	10	3

Il y a 4 sièges à pourvoir dans le 2ème collège (associations - 5 membres max)

Mme VIVET Anne-Gladys se présente au nom du Comité des Fêtes de l'Ecole Meynis :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
57	0	0

M GATHIER Jérôme se présente au nom de la FCPE Meynis :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
57	0	0



L'assemblée générale est suivie d'un échange convivial avec les personnes présentes. Pendant ce temps, le nouveau Conseil d'administration se réunit pour élire le nouveau bureau. Le résultat de ces élections est le suivant : Mme Clélia STEVENIN (présidente), M. Julien FROMENT (Vice-Président), Mme Annabelle PLANTEGENET (Trésorière), Mme Marie-Emmanuelle HURAUULT (Secrétaire).

La réunion est clôturée à 20h48

Signature Présidence

Signature secrétariat